

COMMISSION D'APPEL

(04.76.26.87.72) – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 10/04/2018

Président : M. VACHETTA

Présents : A. SECCO (secrétaire) J. M. KODJADJANIAN, J. LOUIS, R. NODAM, G. BISERTA, G. DENECHERE, Y. DUTCKOWSKI.

Excusés: R. GUEDOUAR, V. SCARPA.

CONVOICATIONS

DOSSIER N° 25: Appel du club de **CORBELIN** de la décision de la Commission des règlements prise le 03/04/2018, parue le 05/04/2018, PV N° 383.

Sur la sanction infligée au club : Score acquis sur le terrain. (Nombre de joueurs mutés)

Match: CORBELIN 2 / VALONDRAS 1 –SENIORS – D4 – du 31/03/2018.

L'audition aura lieu le mardi 17/04/2018 à 18h45.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels seront convoqués par leur boîte mail.

DOSSIER N° 26: Appel du club de **MARTINEROIS** de la décision de la Commission de discipline prise le 03/04/2018, parue le 05/04/2018, PV N° 383.

Sur la sanction infligée au dirigeant : Suspension de cinq MF prise d'effet le 09/04/2018.

Match: ST PAUL DE VARGES / MARTINEROIS AS –SENIORS – D2 – POULE A du 25/03/2018.

L'audition aura lieu le mardi 24/04/2018 à 19h15.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels seront convoqués par leur boîte mail.

DOSSIER N° 27: Appel du club **d'IZEAUX** de la décision de la Commission de discipline prise le 03/04/2018, parue le 05/04/2018, PV N° 383.

Sur la sanction infligée au dirigeant : Suspension de quatre MF prise d'effet le 09/04/2018.

Amende 60€

Mauvaise tenue des spectateurs: AMENDE 100€, prise d'effet le 09/04/2018.

Match: MOIRANS FC / ES IZEAUX –U13 – D3– POULE D du 24/03/2018.

L'audition aura lieu le mardi 24/04/2018 à 18h30.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les officiels seront convoqués par leur boîte mail.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO